

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Languieux

Etaient présents                    Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON  
Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ

Absents excusés                    Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL)  
Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Françoise HURSON), Claude DESANNEAUX (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Marie-Hélène BISEUL), Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Richard HAAS), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Isabelle ETIEMBLE)

Secrétaire                            Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint                Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire            Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-92

**REVERSEMENT DES FONDS COLLECTES PAR LES ENFANTS DU  
CME POUR LE TELETHON**

Rapporteur :                    Madame Marie-Hélène BISEUL, Adjointe à l'Education et à la Jeunesse

Comme chaque année, les membres du CME souhaitent être partie prenante lors des différentes manifestations organisées dans le cadre du Téléthon. Pour cela, diverses actions ont eu lieu sur l'esplanade du Grand Pré le samedi 7 décembre, de 14h à 17h.

Ces actions ont pris la forme :

- ⇒ d'un stand goûter, avec la préparation et la vente de gâteaux ;
- ⇒ un stand tatouage éphémère ;
- ⇒ des balades à dos d'ânes, en partenariat avec l'association « Nos amis, nos ânes à grandes oreilles ».

Accompagnés de Servane ALLOUIS, animatrice au service Enfance Jeunesse de la Ville de Languieux, ils se sont tous mobilisés et se sont inscrits sur les différents créneaux horaires.

Les fonds récoltés au cours de cet après-midi seront reversés à l'Association Française contre la Myopathie.

Suite au déroulement de cette manifestation, le CME a pu récolter la somme de 433,50 € qui sera versée à l'Association Française contre la Myopathie.

En outre, il convient d'ajouter la somme de 150 €, remise dans le cadre de cette manifestation par le magasin JOUECLUB.

**Je vous propose :**

- de permettre à Madame la Maire de verser l'intégralité des sommes susvisées à ladite association, soit un montant de 583,50 €,
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**